

EIS

Evaluation d'Impact sur la Santé

DEVELOPPER LES ÉVALUATIONS D'IMPACT SUR LA SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Pour en savoir plus,

vous pouvez consulter la plateforme de ressources et de références sur les EIS de l'IREPS Nouvelle-Aquitaine :

<https://santeterritoiresnouvelleaquitaine.org/category/evaluation-dimpact-en-sante/>

Contacts pour votre département sur les EIS :

ARS Pôle Santé Publique et Environnementale Délégation Départementale du 64 :

05 59 14 51 69

ars-dd64-sante-environnement@ars.sante.fr

IREPS(87) :

Arnaud Wiehn

Chargé de projets IREPS 33

5 56 33 34 10

a.wiehn@irepsna.org

OU

Sandrine Hannecart

Chargée de projets IREPS 33

05 56 33 34 10

s.hannecart@irepsna.org



POUR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ DE TOUS



En tant qu'élu, vous êtes en première ligne sur l'ensemble des politiques publiques qui ont un impact sur la santé et le bien-être de vos concitoyens.

La configuration d'une ville, les infrastructures proposées comme les bureaux de poste, les voies de circulation, les accès à des services de proximité, aux écoles, aux espaces verts, tout cela a des conséquences sur notre santé.

Vous agissez et prenez déjà des décisions qui ont une influence directe ou indirecte sur la santé des populations à travers les projets que vous menez.

En analysant les effets potentiels de vos projets sur la santé, l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) vous offre des recommandations concrètes pour développer des cadres de vie sains et améliorer la qualité de vie de vos concitoyens.

Ces recommandations doivent vous permettre d'augmenter les impacts positifs et de réduire les impacts négatifs de vos décisions sur la santé.

C'est une démarche qui associe l'ensemble des parties prenantes concernées par la politique ou le projet évalué (décideurs, techniciens, habitants, usagers).

L'EIS est une étude prospective et participative qui permet d'orienter vos décisions en faveur d'une meilleure santé des populations, qu'il s'agisse par exemple de :



Favoriser les déplacements actifs (marche et vélo) pour lutter contre l'obésité, les maladies chroniques ;



Réduire les déplacements en voiture pour améliorer la qualité de l'air et diminuer les maladies respiratoires chez les enfants et les personnes âgées ;



Diminuer les nuisances sonores génératrices de stress, troubles du sommeil, tensions entre voisins ;



Améliorer la qualité de vie et la santé mentale en favorisant l'accès à des espaces verts, des lieux de loisirs ;



Préserver l'accès à des services de proximité pour lutter contre l'isolement social et créer des liens sociaux.



Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine soutient les collectivités qui souhaitent se lancer dans une EIS pour développer des cadres de vie favorables à la santé.



Qu'en disent les acteurs ayant participé à la réalisation d'une EIS en Nouvelle-Aquitaine ?

« En tant qu'élu c'est aussi une prise de conscience que l'on est responsable des conséquences que le projet de la collectivité peut avoir sur la population... Dans certains projets on se dit trop tard, mince on n'aurait pas dû réaliser les choses comme ça, ça ne va pas. Pourquoi ne pas réfléchir et se poser ces questions en amont quand il est encore temps de réagir ! »

Marinette Tallier – Adjointe au maire chargée des affaires scolaires
(Ville de Bressuire)

« Ce genre d'étude est importante à réaliser pour une équipe en début de mandat qui se fixe des chantiers importants... on a fait des promesses, on veut les réaliser tout de suite mais quand on arrive à la phase de réalisation on a des éléments qui viennent nous percuter... Nous on est impliqués, on a notre point de vue, les riverains ont leur point de vue, on peut arriver à des incompréhensions ou des confrontations. L'EIS nous permet d'avoir un complément d'informations, ces écoutes de gens d'une manière neutre. Cette neutralité amène un bonus énorme ! »

Pierre Bureau – Adjoint au maire en charge du bâtiment
(Ville de Bressuire)

« Le lien entre santé et ville est plus évident. L'EIS nous permet d'intégrer plus de santé et de de bien-être dans nos politiques municipales. »

Stéphanie COSTA – Conseillère municipale en charge de la santé publique
(Ville de La Rochelle)

« L'EIS nous permet de mettre en perspective les propositions d'aménagement urbain avec l'attente formulée par les habitants. On a pu identifier des nuisances dans les immeubles qu'on n'avait pas prévues mais aussi travailler sur la fierté d'habiter ce quartier. »

Anne-Laure Legendre – Chargée de mission
(Ville de La Rochelle)

« Les recommandations de l'EIS ont permis de demander aux opérateurs de faire des balcons plus grands pour qu'il y ait une vie à l'extérieur et lutter contre le tabagisme passif... d'ouvrir le quartier vers le lac de Bordeaux par des cheminements doux reliant les espaces et favoriser les activités de loisirs... »

Bernadette Cendrès-Barbé – Adjointe au maire chargée de l'urbanisme et du logement
(Ville de Bruges)

« Si les élus veulent monter un projet en adéquation avec la population ils peuvent passer par l'EIS »

Isabelle Haumont – Chef du service santé et qualité de vie
(Bordeaux Métropole).